

Pourquoi les jeunes britanniques vont-ils obtenir le droit de vote ?

Le Royaume-Uni a annoncé qu'il allait abaisser l'âge légal pour voter à 16 ans. L'idée a longtemps eu ses partisans... et ses opposants. Quels sont leurs arguments ?

La Presse, 19 juillet

C'était l'une des promesses électorales du premier ministre britannique, Keir Starmer : abaisser l'âge du droit de vote, présentement fixé à 18 ans.1/ **Jeudi, son parti a annoncé qu'il allait permettre aux jeunes de 16 et 17 ans de voter dès les prochaines élections nationales.** 2/ **Le gouvernement a annoncé cette réforme visant à améliorer l'équité pour les jeunes, dont beaucoup travaillent déjà et sont aptes à servir dans l'armée.** « Les jeunes contribuent déjà à la société en travaillant, en payant des impôts et en servant dans l'armée. Il est normal qu'ils puissent s'exprimer sur les questions qui les concernent », a déclaré jeudi la vice-première ministre britannique, Angela Rayner. En Grande-Bretagne, il est possible d'entrer dans l'armée à 16 ans (c'est 17 ans au Canada).

3/ **Le changement, qui doit encore être approuvé par le Parlement, fait partie d'une vaste réforme visant à augmenter la participation électorale au Royaume-Uni.** Par exemple, le gouvernement souhaite permettre aux électeurs de voter en présentant une carte de crédit britannique comme pièce d'identité.

Loin d'être la norme

4/ **À ce jour, seule une poignée de pays autorisent les jeunes de 16 et 17 ans à voter, dont le Brésil, l'Autriche et l'Argentine.** Dans certains pays, comme la Belgique et l'Allemagne, il leur est permis de voter aux élections locales ou régionales, mais pas nationales. C'est aussi le cas en Écosse et au Pays de Galles, mais pas en Irlande du Nord ni en Angleterre – les quatre entités du Royaume-Uni. 5/ **À peu près partout ailleurs dans le monde, il faut avoir 18 ans pour exercer son droit de vote.** Mais cela n'a pas toujours été le cas. Pendant longtemps, l'âge légal pour voter a été de 21 ans, y compris au Canada. C'est seulement vers la fin des années 1960 que les gouvernements ont commencé à abaisser l'âge du droit de vote, relate Valere Gaspard, chercheur au Leadership and Democracy Lab de l'Université Western et de l'Université Trent. « La logique était que si l'individu pouvait être dans l'armée, il devrait avoir le droit de voter », explique-t-il.

Pour ou contre

Le débat sur l'âge du droit de vote ne date pas d'hier, rappelle Valere Gaspard. « Ce qui est intéressant, c'est que les arguments sont très arbitraires », note-t-il. Pour les uns, les jeunes sont assez matures à 16 ans pour voter. Pour les autres, non. De manière générale, ceux qui se positionnent en faveur de l'abaissement de l'âge du droit de vote font valoir qu'ils sont des membres actifs de la société. 6/ **Les jeunes, en qui l'on fait confiance pour travailler et payer des impôts, devraient avoir leur mot à dire sur leur avenir, d'autant plus que les décisions politiques ont souvent des répercussions à long terme.** Selon eux, permettre aux jeunes de voter les motiverait à s'intéresser et à participer davantage à la vie politique.

Un panneau indiquant la localisation d'un bureau de vote à Londres lors de la dernière élection générale tenue en juillet 2024

À l'inverse, certains arguent que les jeunes peuvent participer au système démocratique sans avoir à voter, par exemple en adhérant à un parti politique. De plus, ils craignent que réduire l'âge du droit de vote entraîne une baisse du taux de participation électorale. En effet, le phénomène a été observé lorsque des pays ont abaissé l'âge de 21 ans à 18 ans, relate M. Gaspard. En élargissant leur bassin d'électeurs admissibles, leur taux de participation avait diminué, les jeunes ayant moins tendance à voter que les électeurs plus âgés. « Certains pourraient faire valoir qu'un faible taux de participation électorale pourrait affaiblir le mandat des élus », explique le chercheur.

Un impact incertain

Le Royaume-Uni compte environ 1,6 million de jeunes de 16 et 17 ans sur une population totale de 66 millions d'habitants. Pourrait-on voir une différence dans le résultat des prochaines élections, sachant que les jeunes ont historiquement tendance à voter plus à gauche que le reste de la population ? Pas nécessairement, répond Valere Gaspard. À sa connaissance, il n'existe pas de données qui confirment ou infirment cette hypothèse. En outre, de

plus en plus d'études pointent vers le fait que les jeunes se positionnent plus à droite qu'autrefois. « On ne sait pas comment les résultats vont être impactés », résume-t-il.

Et au Canada ?

À Ottawa, la question semble essentiellement tranchée. Si quelques élus prônent encore un tel changement, « ce n'est pas un enjeu numéro un pour le gouvernement », remarque M. Gaspard. Cela dit, l'idée fait actuellement débat en Colombie-Britannique. **7/ Créé en avril dernier, un comité spécial dont le mandat est de travailler sur une réforme électorale pourrait se pencher sur cette question. 8/ Ce qui ne signifie pas que la majorité des habitants sont d'accord.**

Voici ce qu'écrit *Courrier international* sur *La Presse*

9/ Le plus ancien quotidien francophone d'Amérique du Nord, fondé en 1884, a largement fait évoluer son offre ces dernières années – en raison des avancées technologiques et de la crise que connaissent de nombreux médias – pour devenir un média tout en ligne.

Dès 2011, le journal entreprend un projet numérique. Le résultat, *La Presse+*, est lancé en 2013. Puis, le 1^{er} janvier 2016, les éditions papier du lundi au vendredi sont abandonnées au profit de la plateforme, consultable sur tablettes (iPad et Android), applications mobiles et web. La dernière édition encore imprimée, celle du samedi, a connu son dernier numéro le 30 décembre 2017.

En mai 2018, la société de gestion et de portefeuille Power Corporation, propriétaire du titre, a annoncé sa cession à un organisme sans but lucratif, la Fiducie de soutien à *La Presse*. Le titre souffre de la chute des revenus publicitaires, même si "*chaque jour, La Presse+ est consultée sur 260 000 tablettes en moyenne*", affirmait à cette époque son président, Pierre-Elliott Levasseur. Reconnue pour ses séries, ses dossiers de fond et l'espace consacré au débat, *La Presse* se distingue par une couverture originale de l'actualité. **10/ Ses journalistes, dont le nombre a été réduit avec le tout numérique, ont reçu de nombreuses distinctions pour la qualité de leur travail.**